



Délibération du Conseil d'administration

Séance du 29 janvier 2026

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE, Gérald BOUSSICAULT et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON, Corinne PICARD, représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Martine SCOTTO DI VETTIMO, Monique LE BIHAN et M. Paul ABLINE représentants les associations.

Absente excusée ayant donné pouvoir

Mme Christelle TREHET-COLLET Mme Monique LE BIHAN

Absente excusée

Mme Marie-Chantal GUILLOT

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôle,
MME Fanély MIARA PARNISARI, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé.

Convocation adressée le 23 janvier 2026, CASF, article R123-16

POINT N°8 – EXERCICE DES POUVOIRS DELEGUES AU PRESIDENT

Madame CHOUTEAU, vice-présidente, expose :

Vu la délibération 2020-07-08-5 relative aux pouvoirs délégués au Président,

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à prendre connaissance des décisions ci-après, prises par le Président dans le cadre de l'exercice des pouvoirs délégués.

11/12/25	DP25-81	1ère domiciliation
18/12/25	DP25-82	Secours d'urgence
23/12/25	DP25-83	Colis d'urgence
09/01/26	DP26-1	1ère domiciliation
21/01/26	DP26-2	1ère domiciliation

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration approuve cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

